

## Table des Matières

<b>Travail et qualification</b>	<b>2</b>
<b>Travail</b>	<b>2</b>
<b>Formation</b>	<b>2</b>
<b>Études</b>	<b>2</b>
<b>Formation continue et qualification</b>	<b>3</b>
<b>Permis de travail</b>	<b>3</b>
<b>Avantage du travail et de la formation</b>	<b>3</b>
<b>Jobcenter et agence pour l'emploi</b>	<b>4</b>
<b>Assurer sa subsistance sans travailler</b>	<b>4</b>
<b>Reconnaissance des diplômes scolaires et professionnels</b>	<b>5</b>
<b>Étudier à Bocholt</b>	<b>5</b>
<b>Offres pour les personnes réfugiées</b>	<b>5</b>

## Travail et qualification

### Travail

Il existe différentes possibilités d'emploi sur le marché du travail. Ainsi, vous pouvez occuper un **emploi à temps plein ou à temps partiel**.

Dans le cas d'un **emploi à temps plein**, on travaille en moyenne **35 à 40 heures par semaine**. Si l'on travaille moins d'heures par semaine, on parle de temps partiel. Dans un **mini-job**, on peut gagner **au maximum 556 € par mois**. En contrepartie, le salaire est exonéré d'impôts.

Dans le cas d'un **travail temporaire/intérimaire**, vous concluez un contrat de travail avec une agence d'intérim. Mais vous n'y travaillez pas. L'entreprise sous-traite votre travail à une autre entreprise. Vous travaillez alors dans cette entreprise pour une durée déterminée. Parfois, vous restez longtemps dans la même entreprise. Parfois, vous en changez rapidement. En règle générale, vous êtes payé par l'agence d'intérim.

### Formation

En Allemagne, il est très avantageux d'avoir un diplôme professionnel. On peut obtenir un diplôme dans le cadre d'une formation, d'études ou d'une formation continue.

Avec un diplôme, on a plus de chances de trouver un emploi. Au cours de sa vie, on gagne aussi en moyenne plus d'argent.

Dans la **formation en alternance**, on apprend tout sur un métier. Par exemple, être vendeur ou vendeuse, menuisier ou menuisière, maçon ou maçonne, coiffeur ou coiffeuse, constructeur ou constructrice métallique, boulanger ou boulangère, etc.

La formation dure entre deux et trois ans et demi.

On est généralement dans l'entreprise.

On doit aussi aller à l'école professionnelle.

On gagne de l'argent.

On peut éventuellement demander [une aide à la formation professionnelle](#).

Il existe aussi des formations scolaires. On les fait dans une **école professionnelle spécialisée**. Par exemple comme éducateur, puériculteur, assistant social, assistant en alimentation et en soins, etc.

La formation dure de un à trois ans.

On est le plus souvent à l'école.

On ne va en entreprise que pour les stages.

La plupart du temps, on ne gagne pas d'argent. Dans certains cas, on peut demander [une aide à la formation professionnelle \(BAB\)](#).

### Études

Avec un baccalauréat spécialisé ou un Abitur, il est également possible de faire des études en Allemagne. Il existe de nombreux cursus différents.

Les études de bachelor durent en général 6 à 8 semestres. On apprend les bases de la matière choisie dans des cours magistraux et des séminaires. Pour faire des études, il faut faire preuve de beaucoup de responsabilité personnelle. On ne gagne pas d'argent pendant les études. Dans certaines circonstances, il est possible d'obtenir **une aide en vertu de la loi fédérale sur l'aide à la formation (BAföG)**. Dans certaines circonstances, cela s'applique également aux [réfugiés et aux migrants](#).

Pour plus d'informations sur les études à Bocholt, [cliquez ici](#).

## Formation continue et qualification

Il existe également de nombreuses formations continues ou qualifications au cours de la vie professionnelle. Il s'agit entre autres de la **reconversion professionnelle** et de l'**apprentissage**. Il existe également des [cours de langues](#) ou des offres de formation aux médias. La durée varie en fonction de l'offre. Les coûts de ces offres peuvent parfois être pris en charge par le [Jobcenter ou l'agence pour l'emploi](#). Parlez-en à votre responsable de dossier.

## Permis de travail

Vous êtes en Allemagne depuis moins de trois mois ? Alors, vous n'avez généralement pas encore le droit de travailler. C'est le cas si vous êtes en possession d'un certificat d'arrivée, d'un permis de séjour ou d'un permis de tolérance. **À partir du quatrième mois**, votre permis de travail dépend de votre **statut de séjour**.

Vous avez un permis de séjour ou un permis de tolérance ? Et vous voulez commencer à travailler ? Dans ce cas, vous devez obtenir un permis spécial auprès du service des étrangers. Ce permis n'est valable que pour ce seul emploi. Si vous souhaitez prendre un autre emploi, vous devez demander un nouveau permis.

Avant de commencer à travailler, vous devez toujours vous adresser à **votre service des étrangers** et faire clôturer la procédure d'autorisation. Vous ne pouvez travailler qu'une fois que la procédure de permis de travail a été clôturée positivement.

Si vous avez un permis de séjour avec la mention "emploi autorisé", vous pouvez travailler sans aucune restriction. Vous pouvez accepter n'importe quel emploi et n'avez pas besoin de permis supplémentaire.

Vous travaillez et recevez en même temps **des prestations sociales**? Dans ce cas, vous devez déclarer votre travail au **service social de la ville de Bocholt** avant de commencer à travailler.

## Avantage du travail et de la formation

Lorsque vous travaillez, vous bénéficiez de nombreux avantages financiers et personnels.

Le revenu d'un travail vous permet de **disposer de plus d'argent chaque mois**. À partir d'un certain salaire, vous êtes **assuré(e) contre la maladie**. Vous cotisez également à une **pension**. Vous êtes ainsi mieux assuré pour l'avenir.

Le travail ne sert pas seulement à assurer la subsistance. Un travail régulier améliore l'**estime de soi** et favorise le **contact avec d'autres personnes**.

Un travail améliore également les **perspectives de séjour** en Allemagne. Une activité professionnelle est une condition préalable à l'obtention d'un permis d'établissement ou de la nationalité allemande. Il est également plus facile de **louer son propre appartement**.

### Jobcenter et agence pour l'emploi

L'[agence pour l'emploi](#) et le [jobcenter](#) sont les points de contact centraux pour vous si vous souhaitez travailler. Ces deux autorités vous aident à trouver des emplois vacants. Votre interlocuteur ne vous soutient pas seulement dans votre recherche d'emploi. Vous pouvez également obtenir de l'aide sur des thèmes liés à la santé, à la garde des enfants et à la situation de vie en général. Prenez les rendez-vous. Soyez ouvert et honnête. Nous pourrions alors travailler avec vous sur vos objectifs.

#### À qui dois-je m'adresser ?

Si votre demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision ou si vous avez un statut de tolérance, l'agence pour l'emploi est votre premier interlocuteur. Si vous êtes reconnu et recevez l'allocation citoyenne, adressez-vous au Jobcenter Bocholt.

### Agentur für Arbeit - Geschäftsstelle Bocholt

📍 Hindenburgstraße 10

46395 Bocholt

☎ [+49 \(0\) 8004555500](tel:+4908004555500)

### Centre d'emploi de Bocholt



📍 Berliner Platz 2

46395 Bocholt

☎ [+49 \(0\) 28719532200](tel:+49028719532200)

### Assurer sa subsistance sans travailler

Si vous n'avez pas de travail et que votre demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision ou si vous avez un statut de tolérance, vous recevez des prestations selon la **loi sur les prestations aux demandeurs d'asile**. Le service social de la ville de Bocholt est compétent en la matière.

Dès qu'une décision positive a été prise concernant votre demande d'asile, vous avez droit au **Bürgergeld (Bürgergeld)**.

Vous habitez dans un logement de la ville ? Dans ce cas, montrez la lettre du ministère fédéral à votre conseiller social. Parlez ensuite avec le service des étrangers. Votre conseiller social prendra rendez-vous avec vous et le service social. L'agent vous expliquera les prochaines étapes pour faire une demande de Bürgergeld. Si vous avez des questions concernant la demande, adressez-vous à votre conseiller social.

Si vous avez besoin d'un **interprète**, veuillez le signaler suffisamment tôt avant votre rendez-vous au Jobcenter. Le gestionnaire de cas peut alors réserver un interprète pour le rendez-vous.

L'arrondissement de Borken a publié un **clip vidéo sur la procédure au Jobcenter**. La vidéo est disponible en [allemand](#) et [en arabe](#).

## Reconnaissance des diplômes scolaires et professionnels

Vous avez obtenu un diplôme scolaire, universitaire ou professionnel dans votre pays d'origine ? Dans ce cas, vous pouvez clarifier lors d'une **consultation de reconnaissance** si votre diplôme est reconnu en Allemagne. Adressez-vous à votre conseiller. Celui-ci peut vous mettre en relation avec une consultation de reconnaissance.

Lors de la prise de rendez-vous, clarifiez les documents dont vous avez besoin. Souvent, les documents doivent être traduits pour la reconnaissance. [L'agence pour l'emploi ou le Jobcenter](#) peuvent prendre en charge les frais de traduction. Parlez-en toujours avec votre conseiller avant de payer des frais de traduction et de reconnaissance.

## Étudier à Bocholt



Il y a une école supérieure à Bocholt. Vous pouvez y suivre des études technico-économiques et scientifiques. Vous avez le droit d'étudier dans votre pays, vous y avez commencé des études ou vous les avez déjà terminées ? Dans ce cas, vous avez la possibilité d'[étudier](#) à Bocholt. Si vous avez des questions sur la [reconnaissance](#), adressez-vous à vos conseillers du Jobcenter ou de l'agence pour l'emploi.

## Offres pour les personnes réfugiées

### Conseil social général au café Bela

Le café Bela propose, en plus du café, un conseil personnalisé dans toutes les situations de la vie. Vous pouvez vous adresser au service de consultation pour toutes vos questions.

Horaires : Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

#### Sozialdienst katholischer Frauen

Osterstraße 53

46397 Bocholt

 Frau Unland, Frau Vetten

 [02871/2391539](tel:028712391539)

[@a.unland@skf-bocholt.de](mailto:a.unland@skf-bocholt.de) / [n.vetten@skf-bocholt.de](mailto:n.vetten@skf-bocholt.de)

### **Jugendmigrationsdienst Bocholt**

Vous avez entre 12 et 27 ans ? Vous habitez à Bocholt et avez des origines étrangères ? Le service de migration des jeunes de Bocholt vous conseille et vous accompagne. L'amélioration des chances d'intégration est au premier plan.

#### AWO

Wiesenstraße 55

46395 Bocholt

 Frau Wessels

 [02871/222849](tel:02871222849)

[@c.wessels@awo-msl-re.de](mailto:c.wessels@awo-msl-re.de)

### **Conseil en matière de départ et de perspectives**

Le conseil en matière de départ et de perspectives aide les réfugiés à s'orienter vers des perspectives professionnelles et privées en Allemagne ou dans leur pays d'origine. Il apporte également son soutien à ceux qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine.

#### AWO

Wiesenstraße 55

46395 Bocholt

 Herr Stukowski

 [02871/222847](tel:02871222847)

[@m.stukowski@awo-msl-re.de](mailto:m.stukowski@awo-msl-re.de)

### **Agence d'intégration (IA) / Conseil en migration pour immigrés adultes (MBE)**

Vous êtes un acteur et vous avez des questions sur l'intégration ? L'agence (IA) vous conseille. Le MBE, quant à lui, conseille et accompagne les immigrés adultes.

#### Caritas Centrum

Nordwall 44-46

46395 Bocholt

 Grete Manuela Eisen (IA)

@

[migration@caritas-borken.de](mailto:migration@caritas-borken.de)

 [015154458793](tel:015154458793)

 **Wojciech Wilczek (MbE)**

 [02861/945770](tel:02861945770)

 [@mbe@caritas-borken.de](mailto:mbe@caritas-borken.de)